



Tribunal de justice et ses débordements

Par **padbol**, le **18/12/2021 à 19:57**

BonjourrrrrPlusieurs questions :rrrrJe souhaiterais savoir lorsque un médecin fait une tutelle, sur le fond elle n'a rien dit, a-t-elle les qualifications psychologiques pour élaborer cette tutelle ?rrrrSi y a procès, ce tribunal me cause des ennuis je voudrais savoir si j'ai des comptes à rendre a la justice ?rrrrJe dis cela on affecte à partir du domicile la santé mentale, y a pas un jour la nourriture est dissimulée par des substances ? et me dérègle au quotidien, une étourderie de mon toutou du chien il a failli mourrir ? pour une justice pour des médecins ? et ca n'arrete plus c'est un déséquilibre permanent.

Par **amajuris**, le **19/12/2021 à 09:58**

padbol, marguerite...rrrrun médecin ne fait jamais une tutelle, c'est un juge qui place sous tutelle une personne.....rrrrpour le reste, vos messages sont toujours aussi incompréhensibles.rrrnsalutations

Par **Visiteur**, le **19/12/2021 à 19:11**

BonjourrrrVous voyez des débordements partout, voisins, medecin, tribunal, juge des tutelles, assistant social, chien en j'en passe !rrrrEt nous ne comprenons pas d'avant os motivations...

Par **padbol**, le **20/12/2021 à 00:10**

Bonsoir
Vous savez comment fonctionne une tutelle au grand regret , ce ne sont pas des délire mais un constat d'une vie bouzillée par un médecin qui n'est pas mon medecin .
Que vous ne puissiez pas apporter une aide juridique ok mais ca veut dire que ce mode de fonctionnement vous l'acceptez ce que moi je refuse mais ca fait 11 ans dont 7 ans sans argent sans mon courrier et non je ne délire pas . Ce médecin doit délirer ? je le confirme
attention a vos enfants les délire de ces medecins c'est l'autodestruction de l'individu ?
Pour finir, je pense quand ont fait une tutelle elle avait et pourquoi pas me balancer en psychiatrie ce sont les probabilites de la tutelle ? du fonctionnement de la mesure elle ce medecin une équipe vous pensez bien qu'elle a calculé ses coups 10 ans de mesure
C'est purement de la violence psychologique? DES ABUS PSYCHOLOGIQUES , c'est aussi des aberration d'une tutelle, c'est aussi une violence au regard de la justice ? j'ai jamais été convoqué 1 seul fois la machine est en route , oui mais j'ai 60ans
11 ans de privation de ma vie ce ne sont pas des délire , et sans détail ? c'est pas mal pour le boulot d'un medecin - vous comprenez que ce medecin etait bien plus avancée que je ne le suis pas ? les medecins claire ce sont des tueuses - on tue l'individu mais ils sont medecin

Par **amajuris**, le **20/12/2021 à 10:04**

padbol, vous pouvez demander la levée de votre tutelle au juge.